

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA CDFAA CORRÈZE
LAPOUGE THOMAS
05.55.25.27.64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur. Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation. L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau. Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 du secteur du paysage ou d'une spécialité voisine.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le certificat de spécialisation agricole (CS) atteste d'une qualification professionnelle spécialisée, centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques, qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Ces activités peuvent être exercées dans différents emplois, dans des configurations variées, quels que soient le statut ou la place du titulaire dans l'organigramme de l'entreprise. Si la maçonnerie paysagère est reconnue activité intrinsèque de l'activité du paysage, les professionnels du secteur utilisent le terme de « constructions paysagères » qui couvre un spectre de matériaux plus large que ceux utilisés en maçonnerie. L'aménagement du jardin permet « d'augmenter la surface de vie » de la maison et permet la création d'une « dernière pièce à vivre ». Il connaît un succès grandissant et face à des surfaces de jardin se réduisant, la conception et l'usage des différents matériaux devient une préoccupation importante des aménageurs, architectes et concepteurs d'espaces végétalisés que ceux-ci interviennent au cœur des villes ou dans les espaces privés. La demande des clients est faite de plus de végétal dans l'espace extérieur associée à celle de moins d'entretien, ce qui peut sembler paradoxal. Cette demande renforce les compétences des entreprises et des personnels en combinant la connaissance du végétal et de la construction paysagère. Les aménagements des jardins individuels ne sont pas du même type que les aménagements publics qui peuvent engendrer une certaine imperméabilisation des sols en raison de l'urbanisme et des aménagements urbains. Dans l'espace privé, les techniques mises en œuvre par les entreprises respectent plus les sols et facilitent le drainage. Les ouvrages en pierre sèche sont, par exemple, constitués de matériaux naturels souvent prélevés dans un rayon limité et « représentent un dispositif pertinent de ralentissement des eaux de ruissellement rapide ». Les mobiliers de jardin en bois se substituent de plus en plus aux plastiques et autres matières synthétiques. Ces ouvrages en bois et en matériaux naturels auxquels les consommateurs sont de plus en plus sensibles s'imposent dans

...

Contenu et modalités d'organisation

C1. Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères C2. Réaliser des constructions paysagères avec liants C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Selon planning d'alternance**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation constructions paysagères - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Les activités prises en compte dans ce certificat de spécialisation peuvent s'exercer dans différents emplois, dans des configurations variées, indépendamment du statut et de la place des titulaires dans organigramme de l'entreprise. Les appellations fréquentes des emplois concernés par le certificat de spécialisation sont : • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier / ouvrière des espaces verts ou de paysage • Technicien / technicienne paysagiste

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00258273	du 30/08/2021 au 30/06/2022	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	Contrat app
00258272	du 30/08/2021 au 30/06/2022	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	Contrat app

00268894

du 29/08/2022 au
30/06/2023

Voutezac (19)

CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC

Non
éligible



00329595

du 28/08/2023 au
30/06/2024

Voutezac (19)

CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC

Non
éligible



00424867

du 26/08/2024 au
04/07/2025

Voutezac (19)

CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC

Non
éligible



00513457

du 25/08/2025 au
03/07/2026

Voutezac (19)

CDFAA DE LA
CORRÈZE - SITE DE
BRIVE-VOUZEZAC

Non
éligible

